

Advitam
 Tél : 09.77.55.39.39 - 7j/7
 Email : hello@advitam.fr
 www.advitam.fr

En date du : 07.01.2021

M. Devis Type Crémation

Obsèques de

Décès : Hôpital de la Pitié Salpêtrière, 83 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris le 20.01.2021 à 10h00

Mise en bière : Hôpital de la Pitié Salpêtrière, 83 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris le 27.01.2021

Crémation : Crématorium du Père Lachaise, 71 rue des Rondeaux, 75020 Paris le 27.01.2021

Prestations / Fournitures	TVA	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires	Montant TTC des frais avancés pour le compte de la famille
Préparation et organisation des obsèques				
Démarches administratives	20 %	300 €		
Vacation de police à Paris (**)	X			20 €
Cercueil et accessoires				
Cercueil (*) traditionnel de type Parisien, en Pin, équipé de 4 poignées (*), d'une cuvette bio (*) et de la plaque d'identité (*)	20 %	420 €		
Capiton de cercueil blanc	20 %		50 €	
Transport du défunt après mise en bière				
Transport vers Crématorium du Père Lachaise	10 %	450 €		
Cérémonie funéraire				
Mise à disposition de 2 porteurs dont 1 chauffeur porteur	20 %	300 €		
Crémation				
Crémation sans cérémonie au Crématorium du Père Lachaise (*)	20 %			584 €
Urne traditionnelle en polymère bleu (*)	20 %	30 €		
Sous totaux TTC		1500 €	50 €	604 €

Taux	Base HT	Montant TVA
20 %	1403.34 €	280.67 €
10 %	409.09 €	40.91 €
0 %	20 €	- €
Total	1832.43 €	321.58 €

Total TTC	2154 €
Remise	-355 €
Total à payer	1799 €

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Ce devis est valable 15 jours à compter de sa date d'émission, hors tiers. En signant ce devis, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez sans réserve les conditions générales de services librement disponibles sur le site internet advitam.fr

Rappel : les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client sur advitam.fr. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

«En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation ou si le transport entre le lieu de fermeture de cercueil et le lieu d'inhumation est inférieur à 2 heures (ou 4 heures si le corps a reçu des soins de conservation) - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation) ».

Signature
précédée de la mention
"Bon pour accord"



Un arbre du souvenir planté en forêt de Neuville sur Ornain (55)
En choisissant Advitam, vous contribuez à réduire l'empreinte carbone générée par les obsèques de votre proche.